

COMBRIT-SAINTE-MARINE



COMMUNE DE COMBRIT

AVIS ADMINISTRATIF

APPROBATION DE LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 23/10/2019, le conseil municipal de COMBRIT-SAINTE MARINE a approuvé la modification n°1 du plan local d'urbanisme.

Cette délibération est affichée en mairie pendant un mois à compter du 31/10/2019. Le dossier du plan local d'urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie de COMBRIT-SAINTE MARINE aux jours et heures habituels d'ouverture.